

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. OBJET DU MARCHÉ :

ETUDES DE PROGRAMMATION ET DE FAISABILITE POU LA VALORISATION PATRIMONIALE DU CHÂTEAU DE POUZAUGES, CŒUR DU LABYRINTHE

Consultation n°202407

2. MAITRE D'OUVRAGE :

Commune de Pouzauges

Mairie de Pouzauges

Place de l'Hôtel de Ville

85700 POUZAUGES

Tél : 02 51 57 01 37

SIRET 2185 0182 300015

Représentée par son Maire : Madame DEVANNE Michelle

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

3. CODE CPV :

71241000-9 - Études de faisabilité, service de conseil, analyse

4. PROCEDURE DE PASSATION :

Procédure Adaptée : Dispositions de l'article L1111-1 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et de R.2123-1- Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique

Les conditions de participation à la procédure de passation relatives aux capacités du candidat mentionnées à l'article L. 2142-1, ainsi que les moyens de preuve acceptables, sont indiqués par le pouvoir adjudicateur dans le présent avis d'appel à la concurrence (Article R2142-1 du Code de la Commande Publique).

5. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

Détail des missions

- Réalisation de la programmation scénographique du site
- Etudes de faisabilité techniques, financières et fonctionnelles du programme défini

6. DUREE DU MARCHÉ - DELAIS D'EXECUTION :

Le marché prend effet à compter de sa date de notification.

Délai d'exécutions des prestations :

Le marché est valide pendant DOUZE (12) mois.

Appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières. Les équipes seront sélectionnées selon les critères suivants :

CRITERE 1. Qualités techniques

- Méthodologie proposée pour chaque étape de la mission
- Références originales et singulières dans la conception d'une scénographie
- Etre en capacité et avoir déjà mené des démarches participatives auprès de la population
- Références significatives dans l'intervention sur Monuments Historiques
- Références significatives en matière de conception et de création artistique
- Références significatives en termes d'études économiques et touristiques

CRITERE 2. Prix des prestations

CRITERE 1. 60%

CRITERE 2. 40%

La note globale sera ramenée sur 20.

Il sera possible au Pouvoir Adjudicateur de demander aux candidats de régulariser le contenu de leur candidature en cas d'oubli ou de production incomplète d'une pièce réclamée dans le dossier de candidature et ainsi rester dans la compétition.

7. CONDITION DE REMISE DES OFFRES :

La transmission des candidatures se fait uniquement par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.marches-securises.fr>

- Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur.
- Le pli doit contenir les pièces de la candidature.
- Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.
- Si une nouvelle candidature est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace la candidature précédente.
- Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants :
- Lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ;
- Lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.
- La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante :

Commune de Pouzauges

Mairie de Pouzauges

Place de l'Hôtel de Ville

85700 POUZAUGES

Dans le cadre de la dématérialisation des marchés publics, le candidat est averti que les fichiers ne devront pas excéder 150 Mo (notamment en ce qui concerne le mémoire technique du candidat ainsi que les documents relatifs à la candidature).

Ainsi le candidat ne pourra scanner l'ensemble des documents de la candidature en un seul fichier.

Toute candidature présentant des fichiers supérieurs à 150 Mo ou non conforme aux prescriptions du règlement de consultation pourra être rejetée et écartée.

Pour des raisons d'ordre technique, il est demandé aux candidats de ne pas modifier le nommage des pièces téléchargées.

Après négociation et attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Le candidat est invité à créer son "Espace entreprise" sur la plateforme AWS-Entreprise (<https://www.marches-publics.info/fournisseurs.htm>). Sur cette plateforme, le candidat pourra retrouver l'ensemble de ses retraits de dossier de consultation. L'inscription est un préalable obligatoire pour correspondre avec l'acheteur lors de chaque consultation (Questions/Réponses, Dépôt de candidatures et offres. . .). Elle permet également de bénéficier d'un service d'alertes sur les consultations (précisions, modifications, report de délais...).

Par conséquent, il est recommandé d'indiquer une adresse mail durable pendant toute la durée de la procédure, en priorité l'adresse de l'interlocuteur principal du candidat, ainsi que la ou les adresses de remplacement en cas d'absence de ce dernier.

Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme lors du déroulement de la consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse, ou en cas de suppression de ladite adresse.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.marches-securises.fr>

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des candidatures.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des candidatures. En cas de problème sur la plateforme AWS, les contacter :

Hotline : 04 92 90 93 27

Email : technique@atline.fr

8. DATE DE REMISE DES CANDIDATURES / OFFRES :

LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES EST FIXEE AU 03 JUIN 2024 - 17 HEURES TERME DE RIGUEUR.

Plateforme : <https://www.marches-securises.fr>

9. NEGOCIATION

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder à des auditions et des négociations.

10. DELAI DE VALIDITE DES CANDIDATURES ET OFFRES :

90 jours à compter de la date limite de remise des offres

11. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de Nantes
6 allée de l'Île Gloriette
44000 Nantes
Tél. : 02.40.99.46.00.

12. INFORMATIONS DIVERSES :

Candidature et Offre en français et en euro HT.

13. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 18 AVRIL 2024